SENSIBILISATION A LA BIENTRAITANCE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES A DOMICILE

Objectif global : Il s'agit de permettre aux professionnels intervenant en SAAD d'identifier les facteurs de risques de maltraitance et d'identifier les valeurs et comportements indispensables à la bientraitance

Compétences visées

Identifier les situations difficiles qui génèrent un risque de maltraitance et adopter des pratiques professionnelles bientraitantes

Public

Tout professionnel intervenant à domicile auprès de personnes accompagnées.

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sauf prérequis incompatibles avec les modalités de formation. Afin de faciliter les meilleures conditions d'apprentissage, il est toutefois vivement conseillé de nous contacter au préalable afin de nous permettre d'aménager si besoin la formation pour la réaliser dans les meilleures conditions : contact Référent Handicap c.edonlamballe@ediad.com

Prérequis : être intervenant à domicile

Méthodes pédagogiques

Formation en 100 % distanciel avec tutorat asynchrone – Apports de connaissances théoriques – multiplicité de ressources interactives – vidéos - quiz.

Profil du formateur concepteur

Formatrice secteur sanitaire, médico-social et services à la personne - Auteure

Compétences évaluées :

Savoir identifier des comportements maltraitants et adopter des pratiques professionnelles bientraitantes

Modalités évaluation des compétences

Positionnement – Évaluation des acquis par un quiz final

Modalités évaluation de la formation

Questionnaire de satisfaction à chaud par le stagiaire – Attestation finale de validation de compétences

MODALITÉS :
Parcours en individuel, en 100% distanciel asynchrone
Durée : 3 heures
Cout individuel : 45 euros net de taxe – Tarif dégressif à partir de 15 personnes inscrites : nous consulter
Inscription possible dans les 48h de la réception des documents contractuels signés.
Contact inscription : Carole Edon Lamballe
c.edonlamballe@ediad.com
06 82 64 47 32

Note attribuée par les stagiaires à cette formation : 8,25/ 10 (23 stagiaires) période 2026

MAJ sept 2026

EDIAD
SE FORMER A DE L'AVENIR

SENSIBILISATION A LA BIENTRAITANCE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES A DOMICILE

1. Éthique et déontologie
   - 1.1 Contexte de l'intervention à domicile
   - 1.2 Éthique, déontologie et bonnes pratiques de l'ADV
   - 1.3 Principes de laïcité

2. Démarche de bientraitance
   - 2.1 La maltraitance des personnes fragiles
     - 2.1.1 Qu'est-ce que la maltraitance ?
     - 2.1.2 Les différentes formes de maltraitance
     - 2.1.3 Les facteurs de risques de maltraitance
     - 2.1.4 La maltraitance des personnes fragiles en France
     - 2.1.5 Les responsabilités et obligations envers les personnes aidées
   - 2.2 La bientraitance
     - 2.2.1 Définition de la bientraitance
     - 2.2.2 Qualités et valeurs personnelles indispensables pour être un professionnel bientraitant
     - 2.2.3 Adopter des comportements bientraitants

3. Le refus d'aide
   - 3.1. Qu'est-ce que le refus d'aide ?
   - 3.2 Quelles sont les différentes manifestations du refus ?
   - 3.3 Comment concilier la liberté de la personne fragile et sa protection ?
   - 3.4 Quelles peuvent être les raisons de ce refus ?
   - 3.5 Que faire face au refus d'aide ?